

Favoriser le « bien – être » chez des élèves « différents ».

Anne Leballeur

Professeure agrégée d'EPS, Saint Gilles Croix de Vie, (85)

Être un « sans ami », c'est l'expression utilisée par les jeunes pour désigner les exclus des cours de récréation qui ont du mal à trouver leur place dans leur établissement scolaire. Le mal-être des élèves se lit aussi dans la relation qu'ils ont avec l'institution scolaire. Ces constats incitent à inscrire le « Bien-être des élèves et le Bien-vivre dans l'Ecole », comme axe central des projets d'établissements.

Les enseignants d'Education Physique et Sportive (EPS) sont missionnés pour accompagner tous les élèves dans cette quête du bien-être dans la mesure où ils doivent travailler sur le climat de l'établissement et agir en éducateur responsable¹. Plus spécifiquement, il leur incombe de permettre aux élèves « différents » d'accéder, à une forme d'épanouissement au sein de l'école. Il s'agit d'une prise en compte de la singularité des élèves, affirmant ainsi son existence et sa place. Améliorer le bien-être des élèves contribue à faciliter leur apprentissage afin qu'ils accèdent à un niveau d'acquisition et de certification, garant de leur autonomie maximale à l'âge adulte.

Cette mission est nouvelle parce qu'elle doit se centrer sur la personnalité émergente de l'élève d'une part et qu'elle s'appuie sur l'implication nécessaire de toute une équipe éducative d'autre part. Ainsi le repérage du mal-être en milieu scolaire est nécessaire, et peut se construire sur l'organisation concertée de l'équipe éducative et sur le rôle de l'EPS, moteur privilégié, pour optimiser le bien-être de l'élève.



Vivre sa « différence » au sein de l'Ecole peut-être une source de mal-être

Le concept de bien-être est entré à l'Ecole par nécessité. La loi du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République renforce cet axe : "Favoriser les apprentissages, le bien-être et l'épanouissement des élèves et de bonnes conditions de travail pour tous." Décrochages scolaires, comportements violents, absentéisme et phobie scolaire expriment ce mal-être des élèves les plus sensibles.

Aller bien pour réussir et réussir pour aller bien, s'entend dans les deux sens. Une situation de mal-

¹ Arrêté du 1-7-2013 relatif au Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation

être peut être passagère. Elle peut aussi s'installer dans le temps.

L'inclusion en classe ordinaire : une nécessité

Pouvoir vivre avec des jeunes de son âge et suivre sa scolarité dans un établissement de proximité, c'est un atout indiscutable pour tout élève handicapé physique. Son inclusion individuelle dans une classe ordinaire, s'accompagne d'un suivi et d'un encadrement très forts qui lui permettent « a priori » de bien vivre sa scolarité. Mais, le problème du handicap se heurte aux limites de l'accessibilité. Bien-vivre au sein de son collège, signifie pour l'élève, vivre avec et comme ses camarades, pouvoir accéder à tout lieu, tout enseignement et toute animation, sans devoir affronter discriminations et frustrations.

Son inclusion en cours d'EPS est déterminante car comme toute discipline, elle est aussi un vecteur d'apprentissage de compétences et de connaissances du Socle Commun et plus spécifiquement, de compétences motrices et méthodologiques et sociales. Pratiquer l'EPS, c'est plus largement permettre l'accès à plus d'autonomie physique, par l'accomplissement de tâches qui la favorisent. C'est aussi faire accéder à une autonomie affective et psychologique par le plaisir de la pratique, et sociale, par les relations aux autres. Il s'agit de rendre accessibles ces domaines d'apprentissage en compensant les troubles invalidants par des moyens humains et matériels adaptés.

Les textes qui organisent l'EPS n'ont cessé d'aller dans le sens d'une prise en compte des élèves handicapés: « *Il convient de substituer la notion d'inaptitude à celle de dispense...* » « *...Il faut offrir une EPS effective aux enfants handicapés fréquentant les écoles...* »². Cette bascule de la définition de dispense d'EPS à celle d'inaptitude est fondamentale puisqu'elle ouvre l'EPS à tous et qu'elle renvoie aussi bien aux capacités fonctionnelles qu'aux incapacités fonctionnelles. Néanmoins, il reste sur le terrain un décalage entre le vouloir et le pouvoir, la notion d'accessibilité.

Changer le regard des autres pour être reconnu

Celui de ses pairs

Les différences enrichissent la société et lui permettent d'exister, mais l'intolérance impacte la réalité. Les collégiens, comme les adultes, ont naturellement tendance à se rapprocher de ceux qui ont des points communs avec eux. « *Vivre ensemble n'est pas chose facile et la différence fait peur. Ni rejet, ni compassion, le choix de l'inclusion permet de porter un nouveau regard sur le handicap et de changer les mentalités* »³ Ce nouveau regard, est tout simplement celui de la reconnaissance : accepter l'autre avec sa différence et s'y adapter.

Celui de l'institution

L'accès des lieux publics est un problème récurrent pour le handicap moteur. L'application des lois qui visent à faire vivre ensemble les individus dans leur diversité est encore partielle. Pourtant, pouvoir exister avec les autres, c'est accéder à la reconnaissance. Les inclusions des élèves handicapés font bouger les mentalités et rendent plus probables leur future insertion dans le monde professionnel. Le travail des équipes médicales, sociales et éducatives autour du projet d'inclusion de l'élève incarne la volonté institutionnelle de reconnaître le handicap et de faire évoluer les mentalités.

2 Circulaire 90 -107 du 17 mai 1990.

3 Rapport Lachaud relatif à l'intégration des handicapés en milieu scolaire (octobre 2003)

Celui porté sur l'élève en surpoids

La même volonté institutionnelle existe vis-à-vis des élèves présentant un surpoids. Les projets peuvent être plus informels, mais ils sont efficaces et rassemblent de la même façon les différents acteurs de l'institution éducative. Parallèlement à la remise en forme physique qui est l'apanage de l'enseignant d'EPS, les questions relatives à la diététique et au mode de vie sont abordées avec le professeur de Sciences et Vie de la Terre (SVT), l'infirmière et le médecin scolaire. Le Professeur Principal (PP), ainsi que la Conseillère d'Orientation et Psychologue (COP) accompagnent l'élève dans l'élaboration de son projet professionnel. L'écoute attentive que chacun de ces accompagnants porte à l'élève notamment dans les moments de doute ou de découragement rétablit le sentiment de reconnaissance.

L'enjeu de ces nécessaires prises en charge personnelles, est l'égalité des chances pour la réussite scolaire afin d'aboutir à un projet de vie. L'Ecole est un lieu où l'élève a le droit à l'erreur, un lieu d'apprentissages, un lieu qui protège. Réussir à y instaurer le bien-vivre pour tous, est une mission essentielle à laquelle l'EPS prend toute sa part.



Organiser en équipe les conditions de l'accès au bien-être

Le handicap : rendre accessibles et sécuriser les conditions de pratique de l'élève

Il s'agit d'un enjeu majeur pour l'enseignant d'EPS que de voir l'élève (re)découvrir son corps comme source de bien-être, de lui apporter confiance et autonomie par le champ d'expériences corporelles variées, et de lui permettre d'élaborer une image positive de soi. Depuis quarante ans, les politiques volontaristes⁴ se sont succédées pour intégrer les jeunes handicapés dans les classes ordinaires. Ces élèves atteints d'un handicap moteur sont motivés par l'activité sportive. Ils pratiquent parfois en dehors de leur établissement scolaire et n'ont qu'un taux faible de participation aux cours d'EPS.

Le postulat de départ pour concevoir une pédagogie adaptée et personnalisée, est de connaître précisément l'élève. Toutes les informations qui permettent cette prise en compte individuelle sont consignées dans le Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS). Rédigé par le médecin scolaire, ce rapport est au centre des temps de concertation au cours desquels sont traitées toutes sortes de questions relatives à l'élève et auxquels participe le professeur d'EPS au sein d'une équipe éducative élargie, à l'élève, à ses parents. Les adaptations du rythme scolaire, l'organisation de l'emploi du temps, l'heure des créneaux d'EPS, les temps de préparation des cours sont étudiés. Dans son quotidien scolaire, l'élève bénéficie généralement d'un Assistant de Vie Scolaire (AVS) dont la présence est parfois nécessaire pour les cours d'EPS. Ce document essentiel présente l'élève, ses projets, définit avec précision son handicap et établit les conditions dans lesquelles doit se dérouler sa scolarité parmi ses pairs. Ce projet a vocation à réussir l'inclusion de l'élève. Il veille à son bien-être dans la communauté scolaire.

C'est donc à partir de ces échanges et de ce document que l'enseignant d'EPS construit ses premières réflexions et analyses sur les conditions matérielles et temporelles de pratique à mettre en place pour rendre accessibles les cours. La conduite de son enseignement, ses choix didactiques, ses objectifs sont l'aboutissement d'une mutualisation de compétences diverses.

⁴ Loi n° 75-534 du 30 juin 1975 d'orientation en faveur des personnes handicapées . Circulaires de janvier 1982 et janvier 1983. Loi du 11 février 2005

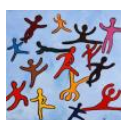
L'accessibilité et la faisabilité, la sécurité et le confort construisent l'inclusion pour le bien-être et la réussite de l'élève. Ce questionnement poussé sur l'organisation de la vie scolaire profite, de surcroît à l'ensemble de la classe. En aval, d'autres réflexions et d'autres aménagements sont organisés : les installations utilisées, les conditions matérielles de réalisation des tâches, les contraintes qui pèsent sur la réalisation motrice sont à l'ordre du jour. L'état du terrain, les inclinaisons, les objets à manipuler et la vitesse de déplacement des mobiles (balles molles, balles dures, foulards...), les règles de l'activité, la durée de pratique, les modalités de groupement des élèves, les critères d'évaluation impactent directement la réussite ou l'échec. Le choix des Activités Physiques Sportives et Artistiques (APSA) questionne tout autant.

Le surpoids : conjuguer tolérance et exigence

« L'enseignant d'EPS est un acteur important dans la prise en charge de l'obésité infantile »⁵. Cependant, la pratique de l'EPS est marquée par un obstacle, celui de se montrer aux autres. L'altérité est la principale difficulté de l'élève en surpoids. Il s'agit d'un obstacle relatif à l'image et l'estime de soi. L'élève a la possibilité d'entrevoir l'EPS comme une activité associée à l'idée de remise en forme et de réduction de l'anormalité. Réussir à ce que cet élève s'investisse dans les cours, c'est lui permettre de recréer des liens avec ses pairs, de vivre des expériences motrices partagées, d'échanger, de communiquer pour s'épanouir, pour retrouver un équilibre et une dynamique. Dans le même temps, c'est solliciter et valoriser l'aide des autres, voire en apporter, créer des liens sociaux positifs.

Il est difficile d'établir un profil psychologique unique de l'élève en surpoids. Différentes initiatives sont mises en place dans les établissements scolaires : projets « *Déclic* », « *Prévention et médiation* »... des réseaux au sein desquels chaque acteur de la vie scolaire tient un rôle précis. L'élève y est pris en charge de façon pluridimensionnelle : psychologique, affective, sociale, cognitive, santé... par la COP, infirmière et médecin scolaire, enseignants, Conseillère Principale d'Education (CPE)... Ces accompagnements sont pertinents et performants d'autant plus s'ils sont basés sur une confiance mutuelle.

Accompagner l'élève dans la construction de son projet, apprécier chaque effort consenti ou refusé, noter chaque progrès ou recul, c'est un chemin tout au long duquel, l'enseignant encourage, accompagne, comprend, accepte certaines négociations, tout en restant exigeant.



L'EPS pour « mieux-être »

Vivre des expériences motrices nouvelles, éprouver des sensations physiques inhabituelles, retrouver de la motricité, c'est élargir son espace de vie, partager des émotions avec les autres, c'est ne pas être seul : c'est être.

Handicap : vivre des expériences motrices constructrices

Le quotidien d'une personne handicapée est une bataille permanente car le geste qui paraît banal pour des valides nécessite parfois de grands efforts. A l'opposé, lorsqu'il devient possible, dans un espace sécurisé et adapté, de vivre des expériences motrices en compagnie de ses pairs, de réussir à atteindre une maîtrise motrice, c'est oublier et résister pendant un laps de temps à un état de fait irrémédiable.

5 Programme national de Nutrition et de Santé. Activité physique et obésité de l'enfant

Accéder au plaisir

L'enthousiasme et le bonheur de l'élève en situation de handicap lors des cours d'EPS sont visibles et d'un grand bénéfice pour l'ensemble de la classe. Il n'y a d'ailleurs que très peu de certificats d'inaptitude ou de mots des parents pour une « dispense » ponctuelle au cours de l'année.

La pratique de l'EPS ouvre tout un registre d'émotions auxquelles l'élève n'a pas ordinairement accès : ressentis corporels, sentiment de victoire, plaisir du partage, de la communication, sensation de contrôle de soi et de maîtrise. Mais le plaisir est puisé aussi dans celui d'apprendre et de réussir à accéder finalement à des compétences nouvelles : « *Le plaisir vient en fait de l'aboutissement du projet, même si le projet passe par l'effort et l'apprentissage* »⁶. L'élève trouve donc aussi bien ce plaisir par l'acquisition de compétences nouvelles que par l'accès à des expériences partagées par tous qui redonnent plus de sens à sa vie au collège.

L'accompagnement du professeur d'EPS devient ce vecteur essentiel de réussite.

Prendre conscience de ses capacités

Quand il est surprotégé, l'élève découvre un espace de liberté sans pouvoir en mesurer tous les aspects, et plus spécifiquement les risques. Ceux-ci sont d'autant plus latents, que sa motricité est altérée. Son répertoire moteur est pauvre par manque d'expérience. De surcroît, la volonté et la ténacité qui le font agir lui occultent la notion de risque.

Permettre à l'élève d'accéder à plus d'autonomie aujourd'hui et demain, c'est également l'éveiller sur les risques physiques de la pratique.

En escalade, dans le cadre d'une pratique en moulINETTE, une bonne partie des élèves de la classe éprouve des difficultés à dépasser son appréhension du vide, à franchir une hauteur du mur, à faire confiance à son assureur. L'élève handicapé, dans sa quête de normalité, est tellement motivé qu'il se sublime pour atteindre le sommet de la voie. Il oublie ses appréhensions et les règles de sécurité essentielles : respecter les distances avec les autres grimpeurs, les hauteurs d'escalade imposées, s'éloigner des zones de réception durant l'observation, rester à l'écoute des signes de fatigue, accepter la parade systématique en traversée, toujours « désescalader » y compris en traversée...

Le travail sur l'accessibilité à l'acquisition des compétences et des savoirs en EPS nécessite beaucoup de vigilance de la part de l'enseignant, un accompagnement rapproché de l'élève.

Les aménagements matériels et pédagogiques

Selon les APSA, l'accessibilité est plus ou moins possible. Leur choix prend en compte le projet d'inclusion de l'élève en handicap. Néanmoins, les contraintes matérielles d'un établissement scolaire sont prégnantes et limitent plus ou moins la liberté de l'enseignant. Prenons pour exemple, la danse qui est inscrite dans le projet d'EPS. Elle permet d'inclure l'élève. Pouvant se tenir debout et se déplacer sans fauteuil, il est décidé que celui-ci est mis de côté le temps du cycle. Les leçons se déroulent dans une salle spécialisée, avec plancher en bois, souple et confortable. Il reste à éviter les bousculades, moments « d'euphorie » possibles en danse. Les modalités d'évaluation sont aussi aménagées. L'élève travaille et acquiert toutefois les mêmes compétences que ses camarades.

6 DELIGNIERES (D.), Plaisir et compétences, revue Contre-pied, N°8 (2001)

Tableau 1

APSA Danse Compétence Propre n°3 (CP3)			
Compétences attendues	Aménagements didactiques et pédagogiques	Aménagements matériels	Evaluation
<p>Composer et présenter une chorégraphie collective structurée en enrichissant des formes corporelles simples, en jouant sur les composantes du mouvement : l'espace, le temps, l'énergie.</p> <p>Maîtriser ses émotions et accepter le regard des autres</p> <p>Observer avec attention et apprécier avec respect les prestations.</p>	<p>Mode d'entrée : explorer et composer des moments chorégraphiques à partir de différents supports (mots, phrases, couleurs, peintures...)</p> <p>- Investir les trois rôles : chorégraphe, danseur, spectateur</p> <p><u>Aménagements :</u> Veiller à l'alternance de phases actives (debout) et de phases de repos (au sol) , Instaurer des contraintes : déplacements réduits et sans rechercher l'accélération, pas de sauts. Les tours ne s'effectuent qu'au sol. Pas de chute sauf accompagnée par un partenaire (porter)</p>	<p>Le fauteuil est mis de côté</p> <p>Eviter l'interpénétration de l'espace du groupe par d'autres groupes</p> <p>Travail à proximité des barres</p> <p><u>Aménagements :</u> La lecture de l'interprétation est différente et plus fine : moins de stabilité, amplitude réduite et imprécision des gestes mais les intentions sont lisibles et l'élève développe les mêmes compétences que ses camarades</p>	<p>1-La composition (coll.) : documents utilisés et structure de la composition : occupation de l'espace, relations entre les interprètes.</p> <p>2-Interprétation (ind.) : - qualité de la présence(émotion créée) : placement du regard , concentration... -le geste porteur de sens (investissement de l'espace proche, placement du regard...)</p> <p>3-Capacité à juger une autre prestation (ind.)</p>

L'inclusion d'un élève handicapé en EPS implique de nécessaires aménagements. Elle a également une portée pédagogique pour l'ensemble des autres élèves, dont les comportements sont à observer et accompagner, pour faire vivre le respect . Réussir à bien vivre, cohabiter et travailler avec un camarade en situation de handicap est une véritable occasion d'en apprendre sur soi et de créer du bien-être.

Tableau 2

Exemples d'autres APSA programmées et aménagées dans la classe de 6 ^{ème}				
Demi-fond : CP1	Escalade : CP2	Gymnastique : CP3	Tennis de table :CP4	Hand-ball : CP4
<p>Le fauteuil n'est pas suffisamment maniable pour être utilisé</p> <p>L'élève assure des tâches formatrices et reste impliqué dans la classe de façon dynamique : tenue du chronomètre au sein d'un groupe et managéral (gestion des temps de course et de repos, contrôle des pulsations...)</p>	<p>Grimpe en moulinette : peut se faire aider pour s'équiper, a la possibilité de s'asseoir dans le harnais, peut effectuer autant de touches de prises qu'il le veut... (report dans l'aménagement de l'évaluation)</p> <p>Observe et conseille un autre grimpeur (dictée de voie...)</p> <p>Ne peut tenir le rôle d'assureur</p> <p>Temps de repos fréquents sur une chaise (temps d'observation)</p>	<p>L'activité nécessite une présence rapprochée, une parade constante (AVS ou présence de la mère qui se rend disponible sur l'heure du créneau) Travail hors fauteuil avec alternance de phases de repos.</p> <p>Enroulements avants : barres asymétriques, roulades avant en léger contre - bas ou départ sur mini-trampoline qui permet une meilleure poussée, rotations latérales au sol, attitudes tenues avec aide (appui sur barre)</p> <p>Evaluation : mini-parcours multi-agrès d'éléments sur le thème « tourner/se renverser »</p> <p>Observation des autres prestations</p>	<p>Jeu avec des balles en mousse et balles normales</p> <p>2 rebonds autorisés</p> <p>Droit de s'appuyer sur/contre la table</p> <p>Joue éventuellement avec sparring-partner dont la surface de jeu est réduite ainsi que la vitesse d'exécution de ses coups (pas de smash)</p> <p>Evaluation : diriger la balle et maintenir un nombre d'échanges régulier, réaliser un service aménagé, arbitrer, tenir une fiche de tournoi.</p>	<p>L'élève fait partie d'une équipe</p> <p>Joueur « Joker », relais placé à l'extérieur (dans son fauteuil). Règlement aménagé : pas de marquage sur le joueur partenaire.</p> <p>Observations des actions positives et négatives de l'équipe adverse et « coaching » de son équipe et arbitrage.</p> <p>Evaluation : recevoir et lancer la balle à un joueur à l'arrêt, arbitrage, observations et managéral.</p>

Le surpoids : se réconcilier avec son corps

« Enseigner à ceux qui veulent apprendre n'a jamais fait problème. C'est enseigner aux autres qui pose problème et c'est là affaire de pédagogie... »⁷

Les cours d'EPS sont généralement des moments redoutés par l'élève en surpoids. Plusieurs comportements sont possibles : le rejet total ou partiel de ceux-ci, une participation irrégulière ou une stratégie d'évitement et de diversion. La quête de retrouver sa motricité est souvent un désir secret. L'élève se pose des limites, manque de confiance en soi, dans les autres et dans l'institution. La tâche est de reconstruire cette confiance pour retrouver de la motricité mais aussi, par l'activité physique, un équilibre personnel.

7 MERIEU (P), Pédagogie : le devoir de résister, ESF, 2007

Caractériser les ressources de l'élève pour prendre en compte les difficultés objectives

Il est complexe de différencier les faits objectifs limitant un élève en surpoids. Certes, une VMA réduite, des équilibres ou des schémas corporels sont souvent altérés. S'exposer aux regards, c'est également renforcer les impressions négatives. Elles expriment le mal-être d'un élève qui rencontre une compilation considérable d'obstacles. Relever les réussites et les valoriser, les rappeler d'une séance à l'autre, mettre en avant le processus d'acquisition plutôt que le résultat, c'est le sens d'un enseignement par compétence, un enseignement adapté à chacun. Une réussite peut aussi bien être basée sur une attitude positive, un effort, un progrès, même minime. L'aménagement de temps de repos plus fréquents peuvent permettre à l'élève de faire le tri entre ce qui est positif et valorisant et les aspects plus négatifs de sa prestation. S'auto-évaluer, loin du regard des autres, lui permet d'y voir plus clair et de trouver des raisons motivantes pour poursuivre.

Adapter sans marginaliser

Il est indispensable de maintenir le dialogue tout au long de l'année pour effectuer les ajustements nécessaires. Le suivi des cours d'EPS est bénéfique s'il redonne du plaisir et l'envie de retrouver peu à peu des sensations corporelles positives : réaliser des efforts sans dépasser un seuil de souffrance intolérable (contrôle régulier du pouls, attention au degré de sudation ...), retrouver une maîtrise corporelle, apprécier les sensations physiques et psychiques post-effort et parvenir surtout à renouer des liens sociaux avec ses camarades. D'autres attentions renforcent le climat de confiance : veiller, dans la conduite des séances, à ce que l'élève ne soit pas en situation inconfortable, voire discriminante en lui proposant de s'asseoir sur une chaise ou sur un banc plutôt qu'au sol, d'où il lui est difficile de se relever, l'autoriser à porter un vêtement dans lequel il se sent bien, s'assurer que la taille de la chasuble lui convient...

La complexité de la démarche pédagogique dans cette différenciation est de ne pas créer de gêne qui marginalise l'élève et de faire comprendre aux autres élèves qu'il ne s'agit pas d'un traitement de faveur, mais de la prise en compte d'une différence qu'il est légitime d'accepter et de respecter. Le rôle du professeur d'EPS est déterminant dans l'équilibre des relations du groupe classe.

Demi-fond : CP1	Golf : CP2	Acrosport : CP3	Badminton: CP4
<u>Compétence attendue :</u> Performance sur un temps de course de 12 et 15', fractionné et 3 ou 4 courses. Allure proche de sa VMA	<u>Compétence attendue :</u> Jouer 4 trous compacts en réalisant le moins de coups possible. Construire et annoncer un projet d'actions. Respecter les règles.	<u>Compétence attendue :</u> Enchaînement collectif de quatre figures acrobatiques, reliées par éléments acrobatiques ou chorégraphiques. Assumer au moins deux rôles, juger une prestation	<u>Compétence attendue :</u> Rechercher le gain d'un match en simple par des renvois sécuritaires et des ruptures. Par des frappes longues et variées en longueur et en largeur. Arbitrer et juger.
<u>Adaptations :</u> Temps de repos plus fréquents, plus longs, le pourcentage de VMA n'est pas pris en compte. Retrouver du plaisir à courir Etre à l'écoute des signaux de malaise	<u>Adaptations :</u> Aucune L'intensité d'efforts est adaptée aux capacités de l'élève. Sa stature lui procure même une stabilité des appuis plus importante qui est favorable à l'exécution du swing.	<u>Adaptations :</u> le rôle de porteur se limite au maintien (voltigeur en appui au sol), réalise des figures chorégraphiques Valoriser le rôle dans la conception de l'enchaînement. Filme et juge.	<u>Adaptations durant le cycle :</u> limiter la surfaces de jeu en largeur et/ou en profondeur. Jouer 2 contre 1 (instaurer un partenariat avec un autre joueur) Plus de temps de récupération et plus de temps d'observation.
<u>L'évaluation :</u> Etablir avec l'élève le projet cycle Respect du contrat prévaut	<u>L'évaluation :</u> Aucune.	<u>L'évaluation :</u> rôle de chorégraphe, la maîtrise des figures (voir encadré) et son rôle de juge.	<u>L'évaluation 2 /1 ou 1 /1</u> avec diminution des limites du terrain de jeu.

L'élève en surpoids « n'aime pas la façon dont les autres le regardent ». Il n'aime pas non plus son image. C'est une spirale qui ne peut cesser que lorsqu'il accepte de l'aide et/ou participe activement pour décider de modifier cette image qu'il donne de lui-même.

Le professeur d'EPS est un élément médiateur qui aide l'élève à se construire personnellement et dans le groupe.



Conclusion

Changer le regard porté sur le handicap à travers la pratique de l'EPS, c'est permettre que les élèves les plus « sensibles » accèdent à plus de bien-être au sein de l'institution scolaire. Cette visée républicaine d'éducation invite les élèves fragilisés dans leur corps à s'épanouir et accéder à l'égalité des chances et de réussite scolaire et sociale, malgré leur handicap. La mission investie par les enseignants d'EPS est une approche nouvelle de l'enseignement parce - qu'elle implique une équipe éducative plurielle pour une prise en charge singulière de l'élève. C'est une réelle stratégie pour contrer cette forme de violence scolaire.

« Une politique éducative qui se fixe pour but d'améliorer le bien-être des élèves contribue au capital humain et social des générations futures. Le bien-être est corrélé à une estime de soi académique plus importante et à de meilleurs résultats »⁸. Rendre l'institution scolaire plus bienveillante à l'égard de ces élèves « sensibles », c'est donc leur permettre de « bien-devenir ».

⁸ Centre d'analyse stratégique « Favoriser le bien-être des enfants, condition de la réussite éducative » n°313 janvier 2013.